

# LE BLUES DES EXILÉS FISCAUX

*On peine à les plaindre mais, avec le confinement, les Français fortunés installés en Belgique, en Italie, en Suisse ou au Royaume-Uni ont éprouvé le poids de l'éloignement. Confidences hors des frontières.*

Par Guyonne de Montjou

**J'**ai peur que ma mère meure, confie V. un dimanche soir dans la pénombre d'une rue de Neuilly. *Si ça se passe quand je suis en France, ils vont m'assassiner !* » poursuit cette jolie trentenaire. Le « ils » ne désigne pas une mafia redoutable mais bien les agents de Bercy. Pour échapper aux 45 % de droits de succession imposés au décès de sa mère, héritière d'une entreprise industrielle, V. s'apprête à déménager avec son mari et leurs enfants scolarisés. *Partir à Bruxelles va être difficile : je vais avoir l'impression de retrouver une ville provinciale, déplore-t-elle, mais on n'a pas le choix.* » Son calcul a été rapide : en Belgique, l'héritage d'une entreprise familiale n'est pas taxé, à condition que les ayants droit poursuivent l'activité.

## UN MUR DE BERLIN

Par ailleurs, les détenteurs de fortunes peuvent faire des donations-partages ou mobilières à leurs enfants, pour des montants bien supérieurs à ceux concédés en France, qui sont taxés à seulement 3 %. Autant d'aménagements attractifs qui expliquent l'engouement des plus riches pour une migration outre-Québécois. *« On est à 1 h 15 de train, on parle la même langue, on a de grandes maisons, on se reçoit les uns les autres entre 20 et 22 h 30, on participe à des galas de charité, on est parfois accueillis par des grandes familles belges, énumère l'un d'eux. C'est un petit cercle restreint où tout se sait. Ici, on est plutôt bien. »*

En 2018, le consulat de Belgique évaluait le nombre de ressortissants français à près de 300 000 personnes, binationaux inclus. Mais le chiffre révélateur est que 45 % des inscrits s'y sont installés après 2010. *« La fin du mandat de Sarkozy et les débuts de Hollande ont été terribles »*, entend-on. Plus largement, un rapport transmis par Bercy au Parlement révèle que sur cinq années, de 2012 à 2016, 18 838 foyers aisés ont ainsi quitté la France, pour la plupart définitivement. Ceux qui sont domiciliés en Belgique se concentrent dans certaines communes bruxelloises, comme Uccle et Ixelles, cossues et résidentielles. Les villes frontalières sont également remplies de Français, à commencer par les membres de la famille Mulliez, propriétaires d'Auchan, de Decathlon, de Leroy Merlin, dynamiques marques hexagonales, installés à Néchin.

*« C'est comme le mur de Berlin, sourit l'un d'eux, selon que tu es d'un côté ou de l'autre, c'est tout ou rien. »* Enfer pour les travailleurs qui payent un lourd impôt sur le revenu, mais paradis des entrepreneurs et des rentiers, la Wallonie concentrerait 20 des 100 premières fortunes françaises. Tous les Français de Belgique ne sont pas des exilés fiscaux, mais on reconnaît ces derniers à leurs habitudes. Achetant la presse chez Candide, un kiosque-librairie situé sur la place Brugmann, à Ixelles ; jouant au squash et au tennis au club David Lloyd, dans la forêt de Soignes ; fréquentant le Cercle Gaulois, dans le parc royal ; figurant régulièrement en photo dans le magazine *L'Éventail*, équivalent de *Point de vue* ; ces Français jouissent d'une vie paisible, entre deux week-ends en France, dans leur rési-

dence secondaire. Un choix librement consenti, souvent assumé, par la force des choses. *« Avec l'impôt sur les successions que Bercy applique, on demande aux Français de diviser leur patrimoine par deux à chaque génération, s'étrangle F., fortuné banquier qui a choisi de rester à Paris. On fait main basse sur le fruit de leur travail ou sur une histoire de famille. J'appelle cela du racket. C'est comme si on les chassait de France à coups de pied au c... »*

## L'EXIL À CONTRECŒUR

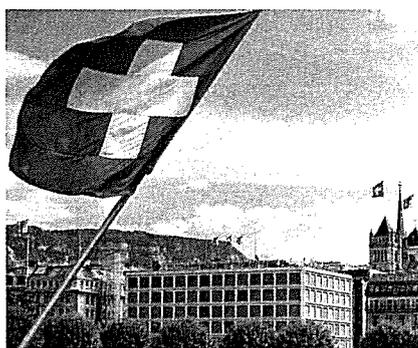
Difficile de stopper l'hémorragie des grandes fortunes qui dure depuis quarante ans, le plus souvent à l'abri des regards, parfois, lorsqu'il s'agit de Bernard Arnault ou de Gérard Depardieu, sous les foudres et les quolibets d'une presse vengeresse. Au risque d'être étiqueté comme « le Président des riches », Emmanuel Macron s'est pourtant emparé du problème au début de son quinquennat. Conspuées sur les ronds-points par les « gilets jaunes » et durant les grèves par les syndicats, ses deux mesures fiscales phares – la suppression de l'ISF et l'institution d'une taxe forfaitaire sur les plus-values de 30 % – commencent à porter leurs fruits, mais modestement. Le rapport publié en octobre dernier par France Stratégie montre une tendance positive pour le retour de certaines fortunes dans l'Hexagone : *« Selon les dernières données consolidées, on observe que le nombre de départs des contribuables assujettis à l'ISF et à l'IFI entre 2017 et 2018 a baissé, et que le nombre de*

## Difficile de stopper l'hémorragie des grandes fortunes qui dure depuis quarante ans, le plus souvent à l'abri des regards.

retours entre 2017 et 2018 a doublé », explique Philippe Frocrain, chef de projet au département économie de France Stratégie, coauteur du rapport. Les chiffres sont aussi difficiles à trouver que les principaux intéressés restent discrets sur les ressorts de leur décision, souvent douloureuse, car prise à contrecœur pour des motifs presque inavouables. « Dans nos dîners en ville, on ne parle jamais de notre fiscalité, confie une exilée en Belgique. C'est même de très mauvais goût de le faire, dès lors qu'on est tous arrivés là pour cette même raison. »

### LA JALOUSIE DES FRANÇAIS

Les épisodes de confinement de cette année ont donné lieu à des chassés-croisés impromptus entre les résidences secondaires hexagonales et les domiciles officiels. « Au début, on faisait nos calculs pour éviter d'y passer trop de temps, raconte un exilé de Lausanne. Puis, on a entendu dire que Bercy ferait preuve, en cette année exceptionnelle, d'une certaine souplesse et compréhension. » Hésitant un instant, il ajoute : « Mais ne le dites pas, ça va encore nous attirer des ennuis. » L'une des conditions pour attester d'une domiciliation fiscale hors de l'Hexagone est en effet de ne pas passer sur le territoire français plus de 182 jours par an. « Le 3 avril 2020, l'OCDE a publié une note sur l'impact fiscal de la crise sanitaire, notamment sur les questions de résidence fiscale, explique Édouard Chapellier, avocat associé chez Linklaters, où elle recommande au fisc de prendre en compte une période plus longue d'appréciation, pour gommer l'effet extraordinaire des confinements. » Mais certains ont préféré ne pas courir de risque : « Le printemps en Italie a été ravissant, confie un nouvel arrivant à Rome, âgé de 80 ans, mais je me suis beaucoup ennuyé, loin de ma famille et de la France pendant ces mois de réclusion. J'ai vraiment réfléchi au sens de ma démarche et j'en ai conclu que je n'avais pas le choix. C'est quand même un comble, s'enhardit-il soudain, notre politique fiscale va étrangler notre pays, l'abandonnant aux



Le magazine suisse *Bilan* a classé 44 fortunes françaises, représentant un total de 96 milliards d'euros, parmi les 300 plus riches résidents suisses en 2020.

*mains des fonctionnaires qui ne rapportent pas un kopeck. » Ce riche retraité, ancien fondateur d'entreprise, doit attendre sa dernière heure loin de son pays pour faire en sorte que ses héritiers, qui vivent eux aussi hors de France, puissent bénéficier du fruit de son travail. Un choix qui laisse des traces : savoir que des parents terminent leur existence déracinés pour permettre à leurs enfants d'hériter, peut induire une certaine culpabilité.*

Dans le propos des exilés fiscaux, l'amertume d'avoir quitté leur patrie affleure parfois. « Ce qui nous a décidés à partir, raconte un Français installé à Vevey depuis onze ans, est d'abord la culture de la jalousie à l'égard du succès. Quand je travaillais encore, je ne m'en rendais pas vraiment compte. Mais lorsque j'ai voulu commencer à profiter de la vie, cela m'a explosé au visage. » Bénéficiaire, comme 5 000 autres, du forfait fiscal suisse, ce retraité estime que la stabilité serait un facteur déterminant pour se réinstaller en France. Selon lui, trop d'incertitudes perdurent : « En Suisse, tout est prévisible, constant, on ne risque pas de mauvaise surprise, tandis qu'en France, du jour au lendemain, ils peuvent nous sortir un nouvel impôt sans crier gare. C'est trop risqué de rentrer. » L'échéance électorale de 2022 à l'issue imprévisible n'est pas de nature à les rassurer, eux qui sont abonnés à tous les titres de la presse française, vivant parfois dans une schizophrénie un peu étrange.

Il y a quelques années, certains expatriés fiscaux parvenaient encore à demeurer en France, de façon quasi clandestine, louant un parking sous un nom d'emprunt, dormant chez des amis pour brouiller les pistes, laissant leur carte bancaire à un proche pour qu'il « fasse des courses pendant ce temps ». Fini les minuteurs à Verbier (Suisse) qui allumaient chaque week-end l'électricité et le chauffage dans le chalet pendant que monsieur chassait en Sologne. Aujourd'hui, avec le pistage par satellites via les téléphones portables, ce « bricolage » devient impossible. Chacun doit trouver un mode de vie cohérent, qui peut parfois relever de l'équilibre pour devancer les questions potentiellement inquisitrices des agents du fisc. Trois ministres ne se vantaient-ils pas, en février dernier, d'avoir récupéré 9 milliards d'euros de recouvrement après les fraudes fiscales, célébrant la nouvelle efficacité de leur traçage ?

### JE T'AIME, MOI NON PLUS

Au palmarès des États qui s'emploient à tirer profit du Brexit, l'Italie. Les retraités fortunés et expatriés qualifiés de la finance qui résidaient au Royaume-Uni y trouvent des cieux cléments. Depuis 2017, sous l'impulsion du gouvernement de centre gauche de Matteo Renzi, la péninsule se présente comme un eldorado : les non-Italiens qui travaillent doivent simplement s'acquitter d'un impôt annuel forfaitaire de 100 000 euros, plus 25 000 euros par membre de leur famille. Cette « flat tax », valable quinze ans, convainc chaque année davantage : en 2019, l'Italie a approuvé 421 demandes, contre 264 l'année précédente. D'autres pays d'Europe du Sud – la Grèce, le Portugal, Chypre et Malte – l'ont imitée avec plus ou moins de succès. Tous ces pays semblent vouloir attirer la diaspora française, perçue comme cultivée et qualifiée, qui, de son côté, n'a d'yeux que pour la qualité de vie et la beauté de l'Hexagone. Un amour douloureux, incompris, unilatéral, en somme. ■

Guyonne de Montjou